

**AVIS DE CONCOURS – 2023**  
**FILIERE CULTURELLE – CATEGORIE C**

LE CENTRE DE GESTION DE LA  
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
DE SEINE ET MARNE  
(CDG 77)

LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE  
GESTION DE LA PETITE COURONNE DE LA  
REGION ILE-DE-FRANCE  
(CIG PC)

LES CENTRES DE GESTION  
DE LA REGION CENTRE - VAL DE LOIRE  
(Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher,  
Loiret)

LE CENTRE DE GESTION  
DE L'AUBE

LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION  
DE LA GRANDE COURONNE DE LA REGION ILE-DE-  
FRANCE  
(centre organisateur) (CIG GC)

CONCOURS	CONDITIONS D'INSCRIPTION	DATES DES EPREUVES	PERIODE D'INSCRIPTION (1)
<p><b>ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE</b></p> <p>Ouvert pour <b>78</b> postes répartis de la manière suivante :</p> <p>- externe : <b>35</b> postes - interne : <b>35</b> postes 3<sup>ème</sup> concours : <b>8</b> poste</p>	<p><u>EXTERNE SUR TITRE AVEC EPREUVES</u></p> <p>Ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau 3 (niveau européen soit ancien niveau V français) de la Nomenclature du répertoire national des certifications professionnelles ou d'une qualification reconnue comme équivalente (2) ou pouvant bénéficier d'une dérogation (3).</p>	<p><b>Epreuves écrites :</b></p> <p>Mardi 28 mars 2023</p> <p><b>Epreuve orale obligatoire :</b></p> <p>A partir du 15 juin 2023</p>	<p><b>Inscription en ligne :</b></p> <p>du 27 septembre 2022 au 2 novembre 2022 inclus</p> <p><b>Date limite de dépôt des dossiers d'inscription sur l'espace sécurisé :</b></p> <p><b>Jeudi 10 novembre 2022</b></p>
	<p><u>INTERNE SUR EPREUVES</u></p> <p>Aux fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale à la date de clôture des inscriptions, justifiant au 1er janvier de l'année du concours de 4 années au moins de services publics effectifs, dont 2 années au moins dans les services d'un musée, d'une bibliothèque, des archives, de la documentation ou des parcs et jardins. De plus, ils doivent être en activité à la date de clôture des inscriptions (soit le jeudi 10 novembre 2022).</p>		
	<p><u>3EME CONCOURS</u></p> <p>Ouvert aux candidats justifiants, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année au titre de laquelle est ouvert le concours (soit le 1<sup>er</sup> janvier 2023), de l'exercice, pendant une durée de quatre au moins, d'une ou plusieurs activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités accomplies en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association.</p> <p>La prise en compte de ces activités ou mandats n'est possible que si les intéressés n'avaient pas, lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, d'agent public, de magistrat ou de militaire (4).</p> <p>La durée du contrat d'apprentissage ou celle du contrat de professionnalisation seront comptabilisées dans la durée des activités professionnelles.</p>		

(1) Le dépôt des dossiers doit être effectué sur l'espace sécurisé du candidat au plus tard 8 jours après la date limite d'inscription en ligne par l'intermédiaire du portail national : « [concours-territorial.fr](http://concours-territorial.fr) »

(2) Les demandes d'équivalence sont à effectuer auprès du CIG Grande Couronne en même temps que les formalités d'inscription.

(3) Dérogations : pères et mères d'au moins 3 enfants et sportifs, arbitres et juges de haut niveau.

**Précision :** les emplois dont les attributions ne sont pas séparables de l'exercice de la souveraineté ou comportant une participation directe ou indirecte à l'exercice de prérogatives de puissance publique ne peuvent être occupés par les ressortissants européens (cf. article 1 du décret n° 2010-311 du 22/03/2010 modifié).

Le Président,  
Daniel LEVEL  
Maire de la commune déléguée de  
Fourqueux

(1) Les demandes d'inscription sont à effectuer par Internet par l'intermédiaire du portail national : « [concours-territorial.fr](http://concours-territorial.fr) »

Puis ; [concours@cigversailles.fr](mailto:concours@cigversailles.fr)  
ou  
au C.I.G. Grande Couronne - Service Concours - 15 Rue Boileau  
78000 VERSAILLES  
aux horaires suivants : 9 h à 17 h du lundi au vendredi.